

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

78 120

Objet

Recrutement de personnel  
par la S.C.E.T. pour le  
fonctionnement du port  
de ROYAN.

DATE DE CONVOCATION

22 septembre 1978

DATE D'AFFICHAGE

22 septembre 1978

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 19

Nombre de votants 25

10 OCT. 1978  
337

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix huit*  
le *vingt neuf* septembre à *18* heures *50*

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M *onsieur* TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. LIS, LACHAUD, FABER, BOUTET, BUJARD, BOUCHET, PAPEAU, NAULIN, BOISARD, MAURELLET, GUICHAOUA, BOULAN, BRÔTREAU, TAP, PELLETIER, CABAL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. PÔUGET par M. LIS DUFUIL par M. MAURELLET  
POUMAILLOUX par Me DUFOUR VIAUD par M. PAPEAU  
COLLE, par M. TETARD Mme TACQUET par M. BUJARD

Absents : MM. MONTRON, BERLAND

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 30 septembre 1977, le Conseil Municipal a approuvé la convention d'assistance passée avec la S.C.E.T. pour la gestion du port, elle-même approuvée par l'autorité de tutelle le 18 novembre 1977.

Dans les conditions fixées par cette convention, la S.C.E.T. est autorisée à recruter et à mettre à la disposition de la Ville le personnel nécessaire au fonctionnement du port.

Il vous est donc proposé de donner votre accord aux divers recrutements effectués pour le bon fonctionnement du port.

Le rapporteur entendu, le Conseil Municipal,

Vu la convention d'assistance pour la gestion du port en date du 30 septembre 1977, approuvée par M. le Sous-Préfet de ROCHEFORT le 18 novembre 1977,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 22 mai 1978,

Après en avoir délibéré,

- approuve pour le bon fonctionnement du port de ROYAN, le recrutement du personnel suivant :

I - PERSONNEL PERMANENT

- Mademoiselle Yvonne CHAUMIOLLE à/c du 01.11.77
- Monsieur Claude-Allain MASSON à/c du 01.11.77
- Monsieur Alphonse PERREAU à/c du 01.11.77
- Monsieur Jean-Robert COURTIN à/c du 27.03.78
- Monsieur Patrick DROUARD à/c du 01.11.77
- Mademoiselle Annie MEFLAH à/c du 01.10.78

II - PERSONNEL SAISONNIER

1° - Mois de mai 1978

- Sanitaire : Mme COURTIN

2° - Mois de juin 1978

- Sanitaire : Mme COURTIN
- Hôteses : Mme Sylvie DROUILLARD  
Melle Claudie BELLAMY
- Employé : M. Denis ELANT

3° - Mois de juillet 1978

- Sanitaire : Mme COURTIN
- Hôteses : Mme Sylvie DROUILLARD  
Melle Claudie BELLAMY
- employés : M. Roger DUPUICH  
M. Hugues MICHAUD  
M. Denis ELANT  
M. Antoine BORDE  
M. François FERRIERE  
M. Philippe REIGNIER  
M. Benoit THOMAS  
M. Vincent THOMAS

4° - Mois d'août 1978

- Sanitaire : Mme COURTIN
- Hôteses : Mme Sylvie DROUILLARD  
Melle Claudie BELLAMY
- Employés : M. Roger DUPUICH  
M. Hugues MICHAUD  
M. François FERRIERE  
M. Vincent THOMAS  
Melle Annie MEFLAH

5° - Mois de septembre 1978

- Sanitaire : Mme COURTIN
- Hôtesse : Mme Sylvie DROUILLARD  
Melle Annie NEFLAH
- employé : M. François FERRIERE

6° - Mois d'octobre 1978

- Hôtesse : Mme Sylvie DROUILLARD.

Comme stipulé à l'article 24 de l'avenant n° 2 du cahier des charges de la convention du Port à la Ville de ROYAN, la liste de ce personnel sera communiquée à la Direction Départementale de l'Équipement.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Pour le Maire,

Adjoint Délégué,



M. FOUCHE

